

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN  
102000007122

1/12  
Date de révision: 02/10/2017  
Date d'impression: 02/10/2017

### SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/ DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/ L'ENTREPRISE

#### Identificateur de produit

**Nom commercial** TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

**Code du produit (UVP)** 04399757

**Numéro de la FDS** 102000007122

**No. d'Enregistrement PCP** 25673

#### Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisation** Insecticide

**Restrictions d'utilisation** Voir l'étiquette pour les restrictions.

#### Information sur le fournisseur

**Fournisseur** Bayer CropScience Inc  
#200, 160 Quarry Park Blvd, SE  
Calgary, Alberta T2C 3G3  
Canada

**Service responsable** E-mail : SDSINFO.BCS-NA@bayer.com

#### Numéro de téléphone d'appel d'urgence

**Numéro de téléphone  
d'appel d'urgence (24  
heures et 7 jours)** 1-800-334-7577

**Numéro de téléphone pour  
des informations sur le  
produit** 1-888-283-6847

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classifié selon la Partie 2 du Règlement sur les Produits Dangereux

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée(Inhalation): Catégorie 1

Cancérogénicité(Inhalation): Catégorie 1B

Toxicité aiguë(Oral(e)): Catégorie 4

#### Étiquetage conformément à la Partie 3 du Règlement sur les Produits Dangereux



**Mention d'avertissement:** Danger

#### Mentions de danger

Risque avéré d'effets graves pour les organes (Poumons) à la suite

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN  
102000007122

2/12  
Date de révision: 02/10/2017  
Date d'impression: 02/10/2017

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
Peut provoquer le cancer par inhalation.  
Nocif en cas d'ingestion.

### Conseils de prudence

Ne pas respirer les poussières ou brouillards.  
Laver soigneusement après manipulation.  
Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.  
Se procurer les instructions avant utilisation.  
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.  
Porter des gants/ des vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.  
Consulter un médecin en cas de malaise.  
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.  
EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.  
Rincer la bouche.  
Garder sous cléf.  
Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.

### Dangers Non Classifiés Ailleurs (HNOC)

Pas de dangers physiques non classifiés ailleurs.  
Pas de dangers pour la santé non classifiés ailleurs.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Nom de composants dangereux	No.-CAS	Concentration % en poids
Cyfluthrine	68359-37-5	20.0
Silices cristallines, fraction alvéolaire	14808-60-7	3.3

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### Description des premiers secours

<b>Conseils généraux</b>	Si possible, se munir du récipient ou de l'étiquette du produit lors d'un appel à un centre anti-poison ou lors de la consultation médicale.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. En cas d'arrêt respiratoire, appeler le 911 ou une ambulance. Puis, pratiquer la respiration artificielle, de préférence, le bouche-à-bouche, si possible. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Contact avec la peau</b>	Oter immédiatement les vêtements et les chaussures contaminés. Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN  
102000007122

3/12  
Date de révision: 02/10/2017  
Date d'impression: 02/10/2017

---

<b>Contact avec les yeux</b>	Garder les yeux ouverts et rincer lentement et délicatement avec de l'eau durant 15-20 minutes. Après les 5 premières minutes, enlever les lentilles cornéennes, si présentes, continuer à rincer l'oeil. Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison.
<b>Ingestion</b>	Appeler immédiatement un médecin ou un centre AntiPoison. Rincer la bouche et faire boire de l'eau par petites gorgées. NE PAS faire vomir sauf sur instructions d'un médecin ou d'un centre anti-poison. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Ne pas laisser la victime sans surveillance.
<b>Principaux symptômes et effets, aigus et différés</b>	
<b>Symptômes</b>	Aucun symptôme connu à ce jour.
<b>Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires</b>	
<b>Traitement</b>	Un traitement symptomatique adapté à l'état du patient est recommandé. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

---

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Appropriés</b>	Eau, Poudre chimique sèche
<b>Inappropriés</b>	Aucun(e) à notre connaissance.
<b>Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange</b>	En cas d'incendie il y a dégagement de gaz dangereux.
<b>Conseils aux pompiers</b>	
<b>Équipements de protection particuliers des pompiers</b>	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome approuvé par NIOSH et des vêtements de protection appropriés.
<b>Information supplémentaire</b>	Lutter contre l'incendie du côté du vent. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
<b>Point d'éclair</b>	Non applicable
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Donnée non disponible
<b>Limite d'explosivité, inférieure</b>	Non applicable
<b>Limite d'explosivité, supérieure</b>	Non applicable
<b>Explosivité</b>	Donnée non disponible

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN  
102000007122

4/12

Date de révision: 02/10/2017  
Date d'impression: 02/10/2017

---

### SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

#### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions** Tenir à l'écart les personnes non autorisés. Isoler la zone de danger. Éviter tout contact avec le produit répandu ou les surfaces contaminées. Ne pas pénétrer dans les espaces confinés sans une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection individuelle.

#### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Nettoyer à fond les objets et le sol souillés en respectant la réglementation sur l'environnement. Après le nettoyage décontaminer les outils et l'équipement.

**Conseils supplémentaires** Utiliser un équipement de protection individuelle. Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts.

**Référence à d'autres sections** Informations concernant les équipements de protection individuelle, voir section 8.  
Informations concernant la manipulation, voir section 7.  
Informations concernant l'élimination, voir section 13.

---

### SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

#### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Conseils pour une manipulation sans danger** Utiliser uniquement en zone pourvue d'une ventilation avec extraction d'air appropriée.

**Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion** Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

**Mesures d'hygiène** Se laver les mains soigneusement au savon et à l'eau avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser des produits du tabac, utiliser les toilettes ou appliquer des produits de beauté. Enlever immédiatement l'équipement de protection individuelle (PPE) après la manipulation de ce produit. Enlever immédiatement les vêtements sales et ne les réutiliser qu'après un nettoyage complet. Se laver soigneusement et mettre des vêtements propres.

#### Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

**Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs** Stocker dans un endroit frais et sec en évitant la contamination croisée avec d'autres produits phytosanitaire, engrais, aliments et aliments de fourrage. Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

**Précautions pour le stockage en commun** Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN  
102000007122

5/12

Date de révision: 02/10/2017  
Date d'impression: 02/10/2017

### SECTION 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

#### Valeur limite d'exposition

Composants	No.-CAS	Valeur limite d'exposition	m.à.j.	Base
Cyfluthrine	68359-37-5	0.01 mg/m <sup>3</sup> (TWA)		OES BCS*
Silices cristallines, fraction alvéolaire  (Particules respirables)	14808-60-7	0.025 mg/m <sup>3</sup> (TWA)	07 2009	CAD AB OEL
Silices cristallines, fraction alvéolaire  (Fraction respirable.)	14808-60-7	0.025 mg/m <sup>3</sup> (TWA)	09 2011	CAD BC OEL
Silices cristallines, fraction alvéolaire  (Fraction respirable.)	14808-60-7	0.025 mg/m <sup>3</sup> (TWA)	03 2011	CAD MB OEL
Silices cristallines, fraction alvéolaire  (Fraction respirable.)	14808-60-7	0.10 mg/m <sup>3</sup> (TWA)	06 2015	CAD ON OEL
Silices cristallines, fraction alvéolaire  (Fraction respirable.)	14808-60-7	0.05 mg/m <sup>3</sup> (8 HR ACL)	05 2009	CAD SK OEL
Silices cristallines, fraction alvéolaire  (Poussière respirable.)	14808-60-7	0.1 mg/m <sup>3</sup> (TWA)	11 2011	OEL (QUE)

\*OES BCS : Valeur limite interne Bayer AG, Crop Science Division pour l'exposition professionnelle (Occupational Exposure Standard)

#### Contrôles de l'exposition

##### Équipement de protection individuelle

Dans le cadre d'une manipulation normale et de l'emploi préconisé, l'utilisateur final doit se référer aux indications de l'étiquette. Dans les autres cas il est recommandé d'utiliser les protections suivantes.

##### Protection respiratoire

Lorsque respirateurs sont demandés, choisir l'équipement approuvé par NIOSH en base des concentrations actuelles ou possibles dans l'air et en accord avec les normes réglementaires appropriées et/ou les recommandations de l'industrie.

##### Protection des mains

Gants en caoutchouc nitrile résistant aux produits chimiques

##### Protection des yeux

Lunettes de sécurité à protection intégrale

##### Protection de la peau et du corps

Porter un vêtement à manches longues, un pantalon, des chaussures et des chaussettes.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN  
102000007122

6/12  
Date de révision: 02/10/2017  
Date d'impression: 02/10/2017

### Mesures générales de protection

Nettoyer et entretenir l'équipement de protection individuelle (EPI) en suivant les instructions du fabricant. S'il n'y a pas d'instructions pour le lavage utiliser un détergent et de l'eau chaude.  
Garder et laver l'équipement de protection individuelle séparément des autres vêtements.

## SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	havane
Etat physique	poudre
Odeur	aromatique
Seuil olfactif	Donnée non disponible
pH	9.2 (en solution aqueuse)
Pression de vapeur	< 0.0000001 hPa à 20 °C
Densité de vapeur (Air = 1)	Donnée non disponible
Masse volumique apparente	18.0 - 26 lb/ft <sup>3</sup>
Taux d'évaporation	Non applicable
Point d'ébullition	Non applicable
Point de fusion / congélation	Non applicable
Hydrosolubilité	dispersable
Energie minimale d'inflammation	Donnée non disponible
Température de décomposition	Donnée non disponible
Coefficient de partage n-octanol/eau	Non applicable
Viscosité	Non applicable
Point d'éclair	Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Donnée non disponible
Limite d'explosivité, inférieure	Non applicable
Limite d'explosivité, supérieure	Non applicable
Explosivité	Donnée non disponible

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN  
10200007122

7/12

Date de révision: 02/10/2017  
Date d'impression: 02/10/2017

### SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

#### Réactivité

<b>Décomposition thermique</b>	Donnée non disponible
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles. Exposition à l'humidité.
<b>Matières incompatibles</b>	Méthanol, Métaux alcalins, Métaux alcalino-terreux, Bases, Métaux légers
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Il n'y a pas de produits de décomposition en utilisation normale.

### SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

<b>Voies d'exposition</b>	Inhalation, Absorption par la peau, Contact avec les yeux, Contact avec la peau
<b>Effets immédiats</b>	
<b>Œil</b>	Irritation légère des yeux.
<b>Peau</b>	Irritant légèrement de la peau. Peut provoquer une paresthésie passagère localisée, caractérisée par une sensation fourmillante, brûlante ou une insensibilisation chez quelques personnes.
<b>Ingestion</b>	Nocif en cas d'ingestion.
<b>Inhalation</b>	L'aérosol peut provoquer des irritations impliquants le nez, la gorge et le système respiratoire supérieure pendant l'application du produit.
<b>Informations sur les effets toxicologiques</b>	
<b>Toxicité aiguë par voie orale</b>	DL50 (mâle rat) 3,084 mg/kg DL50 (femelle rat) 1,733 mg/kg
<b>Toxicité aiguë par inhalation</b>	CL50 (mâle/femelle combinés rat) > 1.18 mg/l Durée d'exposition: 4 h Déterminé en forme de poussière. Concentration atmosphérique maximale atteinte. (réel)
<b>Toxicité cutanée aiguë</b>	DL50 (mâle/femelle combinés Lapin) > 2,000 mg/kg
<b>Irritation de la peau</b>	irritation légère (Lapin)
<b>Irritation des yeux</b>	Irritation légère des yeux. (Lapin)

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN  
102000007122

8/12

Date de révision: 02/10/2017  
Date d'impression: 02/10/2017

**Sensibilisation** Non sensibilisant. (Cochon d'Inde)

### Evaluation de la toxicité à dose répétée

Les effets toxiques de la substance Cyfluthrine sont provoqués par : une hyperactivité passagère associée à la neurotoxicité des pyréthroïdes.

### Evaluation de la mutagénèse

Cyfluthrine : Cette substance n'a pas été reconnue comme mutagène ou génotoxique sur la base de nombreuses études in vitro et in vivo de mutagenèse.

### Evaluation de la cancérogénicité

Cyfluthrine : Cette substance n'a pas été reconnue comme cancérogène lors des études chroniques par voie orale chez le rat et la souris.

### ACGIH

Silices cristallines, fraction alvéolaire 14808-60-7 Group A2

### NTP

Silices cristallines, fraction alvéolaire 14808-60-7

### IARC

Silices cristallines, fraction alvéolaire 14808-60-7 Evaluation globale : 1

### OSHA

Aucun(e).

### Evaluation de la toxicité pour la reproduction

Cyfluthrine : Cette substance s'est avérée toxique pour la reproduction dans une étude menée sur deux générations chez le rat, seulement aux doses toxiques pour les parents. Cyfluthrine : Les effets observés sur la reproduction sont liés à la toxicité parentale.

### Evaluation de la toxicité pour le développement

Cyfluthrine : Cette substance a provoqué des effets toxiques sur le développement seulement à des doses produisant une toxicité systémique chez les mères. Les effets sur le développement observés avec Cyfluthrine sont liés à la toxicité maternelle.

### Information supplémentaire

C'étaient uniquement des études de toxicité aiguë qui ont été effectuées sur le produit formulé. Les informations sur la toxicité non-aiguë concernent la(les) matière(s) active(s).

## SECTION 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

**Toxicité pour les poissons** CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)) 0.00047 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
La valeur fournie concerne la matière active technique cyfluthrine.

**Toxicité pour les invertébrés aquatiques** CE50 (Daphnia magna (Puce aquatique)) 0.00016 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
La valeur fournie concerne la matière active technique cyfluthrine.



# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN  
102000007122

9/12  
Date de révision: 02/10/2017  
Date d'impression: 02/10/2017

<b>Toxicité des plantes aquatiques</b>	C150 (Desmodosmus subspicatus (algues vertes)) > 10 mg/l Taux de croissance; Durée d'exposition: 72 h La valeur fournie concerne la matière active technique cyfluthrine.
<b>Biodégradabilité</b>	Cyfluthrine: Pas rapidement biodégradable
<b>Koc</b>	Cyfluthrine: Koc: 64300
<b>Bioaccumulation</b>	Cyfluthrine: Facteur de bioconcentration (FBC) 506 Ne montre pas de bioaccumulation.
<b>Mobilité dans le sol</b>	Cyfluthrine: Immobile dans le sol
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	La propagation par le vent ou dans l'eau des zones traitées à des régions adjacentes peut être dangereuse pour les organismes aquatiques. Ne pas contaminer les eaux de surface ou les eaux souterraines par le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets, incluant les eaux de lavage de l'équipement. Appliquer ce produit comme spécifié sur l'étiquette. Ne pas déverser dans les eaux de surface, les égouts et les eaux souterraines. Ne pas appliquer directement dans l'eau, dans des zones où des eaux de surface sont présentes ou dans des zones intertidales qui sont plus basses que la moyenne de la marque des hautes eaux. Ne pas appliquer ce produit ou le laisser se propager sur les plantes fleurissantes lorsque les abeilles sont présentes dans les zones traitées.

## SECTION 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes de traitement des déchets

<b>Produit</b>	Ne pas contaminer des eaux, des aliments ou des fourrages par l'élimination. Éliminer le contenu/récipient dans le lieu d'élimination conformément à la réglementation locale.
<b>Emballages contaminés</b>	Ne pas réutiliser des récipients vides. L' emballage rincé peut être évacué en décharge ou incinéré, si les réglementations locales le permettent. En cas d'incinération, demeurer à l'écart de la fumée.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

<b>TDG</b>	
Numéro ONU	3077
Étiquettes	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	Polluant marin

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN  
102000007122

10/12  
Date de révision: 02/10/2017  
Date d'impression: 02/10/2017

Nom d'expédition des Nations unies	MATIERE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (CYFLUTHRINE)
<b>49CFR</b>	Marchandise non dangereuse / matière non-dangereuse
<b>IMDG</b>	
Numéro ONU	<b>3077</b>
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Polluant marin	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (CYFLUTHRIN MIXTURE)
<b>IATA</b>	
Numéro ONU	<b>3077</b>
Classe	9
Groupe d'emballage	III
Marque dangereux pour l'environnement	OUI
Nom d'expédition des Nations unies	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (CYFLUTHRIN MIXTURE )

Cette information sur le transport n'a pas pour objectif de couvrir toutes les informations réglementaires liées à ce produit. Elle ne reprend pas les variations réglementaires liées à la taille de l'emballage ou à des exigences spéciales de transport.

Autres Informations	Exempté de la réglementation si transporté par route ou voie ferrée conformément au règlement sur le TMD 1.45.1. Cette exemption permet de ne pas rédiger de document d'expédition des marchandises dangereuses ou de ne pas apposer les indications de dangers des marchandises dangereuses lors d'un transport routier ou ferroviaire.
---------------------	--

Freight Classification:	INSECTICIDES OR FUNGICIDES, N.O.I., OTHER THAN POISON
-------------------------	---

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

No. d'Enregistrement PCP 25673

Réglementations Fédérales Américaines

Liste TSCA

Aucun(e).

US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances Cancérigènes

Aucun(e).

SARA Titre III - Section 302 - Notification et Information

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN  
10200007122

11/12  
Date de révision: 02/10/2017  
Date d'impression: 02/10/2017

Aucun(e).

### SARA Titre III - Section 313 - Rapport de la Libération Toxique Chimique

Cyfluthrine 68359-37-5

### Rapports réglementaires des États-Unis

#### CA Prop65

Selon l'Etat de Californie ce produit contient une substance chimique qui provoque du cancer.

Silices cristallines, fraction alvéolaire 14808-60-7

Selon l'Etat de Californie ce produit ne contient pas de substances chimiques qui provoquent du cancer.

Ce produit ne contient aucune substance connue par l'Etat de la Californie pouvant causer des effets nuisibles sur la reproduction.

### Des composants soumis à déclaration dans les États-Unis

Cyfluthrine	68359-37-5	NJ
Silices cristallines, fraction alvéolaire	14808-60-7	MN, RI

### Réglementations Canadiennes

#### Liste canadienne LIS (Liste intérieure des substances)

Silices cristallines, fraction alvéolaire 14808-60-7

### Environnement

#### CERCLA

Aucun(e).

#### Eau Pure Section 307 Priorité Polluants

Aucun(e).

#### Loi sur l'Eau Potable Sûre Limites de Contamination

Aucun(e).

---

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

### Abréviations et acronymes

49CFR	Code de la Réglementation Fédérale, Titre 49
ACGIH	US. ACGIH Valeurs limites d'exposition
ETA	Estimation de la Toxicité Aiguë
No.-CAS	Numéro d'enregistrement des Chemical Abstracts Services (CAS)
CERCLA	Loi générale des États-Unis sur l'intervention, l'indemnisation et la responsabilité en matière d'environnement (Comprehensive Environmental Response, Compensation, and Liability Act)
EINECS	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes
ELINCS	Inventaire européen des substances chimiques notifiées
IARC	Centre internationale de Recherche sur le Cancer
IATA	International Air Transport Association : Réglementation IATA (Association Internationale du Transport Aérien) pour le transport aérien des marchandises dangereuses
IMDG	International Maritime Dangerous Goods : Code maritime international des marchandises dangereuses
N.O.S./N.S.A	Not otherwise specified / Non Spécifié par Ailleurs
NTP	US. Programme National de Toxicologie (NTP) Rapport sur les Substances

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



## TEMPO® 20 WP INSECTICIDE

Version 2.0 / CDN  
10200007122

12/12  
Date de révision: 02/10/2017  
Date d'impression: 02/10/2017

OCDE	Cancérogènes
TDG	Organisation de coopération et de développement économique
TWA	Transport des Marchandises Dangereuses
UN	Valeur limite de moyenne d'exposition
OMS	Nations Unies
	Organisation mondiale de la Santé

### NFPA 704 (National Fire Protection Association) :

Santé - 2      Inflammabilité - 1      Instabilité - 1      Autre - aucun(e)

### HMIS (Hazardous Materials Identification System, based on the Third Edition Ratings Guide)

Santé - 2      Inflammabilité - 0      Danger Physique - 0      PPE -

0 = danger minimal, 1 = danger faible, 2 = danger modéré, 3 = danger sévère, 4 = danger extrême

**Objet de la révision:** Révision selon la réglementation canadienne relative au SIMDUT actuellement en vigueur (SIMDUT 2015).

Préparé par le Département ESS de Bayer CropScience Inc. (306)-721-0310.

**Date de révision:** 02/10/2017

Les informations sont données de bonne foi, et n'exonèrent pas les obligations qui incombent à l'utilisateur. Le destinataire assume toute la responsabilité en matière de sécurité en cas d'usage non conforme aux instructions de l'étiquette. Les noms des produits sont des marques déposées par Bayer.